



## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte





0 6 FEV. 2019

Greffe

N° d'entreprise : 0457.595.223

Dénomination

(en entier): asbl Collectif Droit des Pauvres et des Etrangers

(en abrégé) :

Forme juridique: asbi

Siège : Boulevard de la Sauvenière 32 à 4000 Liège

Objet de l'acte :

Suite à l'assemblée générale du 16 février 2017, il a été décidé de liquider et de clôturer l'ASBL Collectif Droit des Pauvres et des Etrangers en un seul acte.

N'ayant plus ni actif ni passif, il n'y a pas lieu de nommer un liquidateur.

Les documents seront conservés chez M. José MAUSEN, rue de l'Académie 73 à 4000 Liège pour une durée de minimum 5 ans.

Fait à Liège, le jeudi 16 février 2017

José MAUSEN, administrateur - trésorier.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature